

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Chronique Politique.

On lit dans l'*Union libérale*, à la date de Tours, le 16 décembre :

« Le courrier de Bordeaux ne nous est pas arrivé ce matin. Le *Moniteur* et les autres journaux de cette ville nous font donc défaut.

» A la date d'hier, quatre heures, l'ennemi, en corps isolé, n'était signalé sur aucun point du département d'Indre-et-Loire.

» Nous croyons savoir qu'une bataille qui a duré toute la journée a eu lieu hier près de Vendôme. A six heures du soir, le général de Chanzy avait maintenu toutes ses positions, mais la lutte continuait avec acharnement.

» Hier, également, on aurait entendu le canon gronder dans la direction de Vierzon. »

Le même journal publie les lignes suivantes :

« Les administrations préfectorales et municipales, au moment où nous mettons sous presse, n'ont reçu aucune nouvelle ni de Bordeaux, ni de Paris, ni du théâtre de la guerre dans nos contrées.

» Le public comprendra autant notre embarras que nous comprenons sa juste impatience : mais nous n'avons d'autre recours contre ce défaut d'informations que de le déplorer avec tous nos concitoyens justement inquiets et perplexes.

» Les nouvelles de Paris et de Vierzon, données, sous réserves il est vrai, par M. le préfet d'Indre-et-Loire, sont-elles confirmées, ou sommes-nous encore dupes d'une manœuvre coupable ? Nous ne savons rien, et nous n'avons absolument rien pour nous éclairer sur ce point.

» Il est temps que l'administration comprenne l'intérêt qu'il y a pour elle de tenir l'opinion exactement et fidèlement au courant de ce qui se passe. Nous ne pouvons pas supporter plus longtemps un silence qui nous énerve et nous tue.

» Nous avons mis, on le reconnaîtra, la prudence la plus scrupuleuse dans la publication des renseignements qui nous sont parvenus jusqu'à ce jour : c'est cette prudence même qui nous autorise aujourd'hui à demander énergiquement la vérité pour nos concitoyens.

» Le moment est grave pour tous : nous avons le droit d'exiger qu'on nous instruisse de tous les faits qui se passent autour de nous. »

LES DÉPÊCHES.

A notre grand regret, la dépêche du sous-préfet du Havre, contresignée par M. le préfet de Tours, ne se confirme pas.

Le sous-préfet du Havre déclare qu'il n'a envoyé à Bordeaux aucun télégramme annonçant un succès de l'armée de Paris.

« Bordeaux, 15 déc., 2 h. 25 soir.

» En conséquence de la possibilité de l'occupation prussienne, le gouvernement français a mis en état de blocus les ports du Havre, Dieppe et Fécamp. Il a communiqué cette décision aux neutres, dont les navires auront onze jours pour se retirer.

» Le but de cette mesure est d'empêcher les Prussiens de se ravitailler par mer. »

Bordeaux, 16 décembre.

Gambetta est toujours à l'armée de la Loire.

On ignore l'époque de son arrivée à Bordeaux.

Le 15, un engagement a eu lieu entre l'armée du général Chanzy et les Prussiens. Le général continue de maintenir ses positions.

Une dépêche de Tours dit que les éclaireurs prussiens ont disparu de Montrichard.

Bordeaux, 16 décembre, 4 h. s.

Intérieur à préfets, sous-préfets et généraux.

Le grand-duc de Mecklembourg a dirigé mercredi une très-vive attaque sur Fretlevall, qu'il a occupé fortement dans la nuit, mais qui lui a été repris hier. Réuni à des troupes de Frédéric Charles, il a engagé hier un combat en avant de Vendôme; nos troupes ont bien résisté, on s'est battu jusqu'à la nuit. L'ennemi paraît avoir essuyé de grandes pertes.

Entre Briare et Gien, trois bataillons ont été poursuivis jusque dans Gien par des mobiles.

Le 11, un convoi prussien a été enlevé entre Chauny et la Fère par des troupes de l'armée du Nord, qui ont une centaine de prisonniers.

Le Havre est de nouveau menacé par l'ennemi.

COMMUNICATION

DE LA PRÉFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE.

Le départ précipité, hier matin (mardi), du général Sol, emmenant avec lui l'intendance et tout le personnel de la division, sans laisser aucune instruction et sans prendre aucune mesure, a causé à Tours une panique qui non-seulement a porté au comble l'émotion des habitants, mais a entraîné l'évacuation du matériel du chemin de fer et du télégraphe, ainsi que la désorganisation de tous les services.

Le Préfet d'Indre-et-Loire a eu seul à pourvoir autant que possible, dans la journée d'hier, aux nécessités multiples de la situation qui lui était laissée par l'autorité militaire. Il a pu utiliser pour correspondre avec le général Chanzy et avec le gouvernement à Bordeaux le télégraphe de la gare, avec le concours de M. Jamson, qui, étant resté à son poste, s'est mis à la disposition du préfet. Des ordres ont pu en conséquence être demandés au gouvernement et ont été immédiatement obtenus pour le renvoi à Tours d'un matériel et d'un personnel nécessaires au fonctionnement de trains spéciaux sur les chemins de fer et pour le service télégraphique.

Le préfet d'Indre-et-Loire croit devoir porter ces faits à la connaissance de la population de la ville de Tours et du département, et l'informer en même temps que les renseignements donnés par le général Sol, au moment de son départ, annonçant l'arrivée, d'un moment à l'autre, de trois corps ennemis marchant sur Tours par les deux rives de la Loire et par la vallée du Cher, et même que des éclaireurs prussiens se trouvaient près de Montlouis, n'étaient pas exacts.

Quelques éclaireurs ennemis seulement s'étaient montrés à Saint-Aignan, à 56 kilomètres de Tours, et une dépêche du général Chanzy annonce que son armée a achevé hier son mouvement sur Vendôme sans être inquiétée, que Blois, évacué la veille à trois heures par le général Barry, n'était pas encore occupé par l'ennemi hier matin à 6 heures. Le général Chanzy ajoute qu'il croit l'ennemi moins nombreux et moins menaçant qu'on ne l'avait dit sur les deux

rives de la Loire, et qu'il ne s'explique pas la panique de la ville de Tours.

Toutefois, une dépêche reçue ce matin annonce que le mouvement de l'ennemi qui se dessine paraît être celui d'une marche sur Loches pour gagner Tours par les hauteurs, et que des reconnaissances revenues dans la nuit font connaître que 5,000 hommes avec artillerie ont campé aux portes de Montrichard.

Le préfet, DUREL.

BRIGANDAGES PRUSSIENS.

Un rapport adressé par M. Léon Gallard au préfet de Loir-et-Cher, à la date du 3 décembre, donne des détails bien affligeants sur l'invasion des Prussiens dans ce département. En voici des extraits :

« Monsieur le préfet,

» Conformément à la mission que vous m'avez donnée, je me suis rendu dans les cantons de Mondoubleau et de Savigny, et j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les différents incidents qui ont eu lieu du 23 au 26 novembre dernier, pendant l'occupation des Prussiens :

» Le jeudi 24, vers trois heures de l'après-midi, les Prussiens, qui semblaient opérer un mouvement entre Nogent-le-Rotrou et Saint-Calais, vinrent de Montmirail pour occuper les communes de Mondoubleau, du Temple et de Sargé, en passant par Saint-Marc-du-Cor et Cormeno. Des uhlands essayèrent également d'entrer à Epuisay, d'où la garde nationale les chassa.

» A Mondoubleau, le commandant des gardes nationales, qui tout d'abord avait eu la pensée de résister, disparut le 24.

» Par contre, 84 gardes nationales se portèrent à un kilomètre en avant de Mondoubleau et tentèrent une résistance qu'ils cessèrent devant la canonnade ennemie et où ils laissèrent deux des leurs. La 4^e compagnie de la 2^e légion de Loir-et-Cher, venue du canton de Savigny, arriva trop tard pour secourir Mondoubleau, perdit quelques hommes et vit ses deux chefs faits prisonniers du côté de Sargé.

» A Saint-Marc-du-Cor, 4 ou 5 gardes nationales, l'instituteur et le curé surtout qui blessa un officier et plusieurs soldats prussiens, se défendirent courageusement. Les habitants des communes environnantes sont unanimes à proclamer ce fait.

» Les jours suivants de nouvelles troupes prussiennes vinrent de Montmirail à Mondoubleau. Mais celles qui le jeudi avaient occupé cette dernière ville, se dirigèrent le vendredi sur Epuisay, d'où elles se répandirent à Aze, Danzé et Fortan. D'un autre côté, Savigny était envahi par des troupes arrivant de Saint-Calais.

» Leur séjour n'y fut pas de longue durée. Ils partirent, en effet, précipitamment le samedi matin, laissant à Mondoubleau une ambulance d'une quinzaine de blessés ou de malades, et se dirigeant par Epuisay, sur la droite de Mondoubleau, vers Cloyes et Châteaudun.

» Si l'on devait en croire les récits qui circulent dans ces pays, le nombre de leur armée et de leur artillerie eût été formidable; mais en acceptant une version plus raisonnable, ils n'auraient pas été plus de 10,000 hommes, et leur artillerie n'aurait pas dépassé trente canons.

» Un fait qui mérite une certaine attention, c'est que le samedi matin, sur le point de quitter Savigny, leurs soldats, après les orgies de la nuit, eurent beaucoup de peine à faire démarrer des pièces d'artillerie qui s'étaient embourbées.

» Partout les Prussiens se livrèrent, non-seulement à des réquisitions de toutes sortes, et notamment de volailles, d'avoine, de bétail et de chevaux; mais encore à des actes de pillage, dévastant les caves et enlevant dans les maisons les vêtements qui pouvaient leur être utiles.

» Dans plusieurs de ces communes même, il s'est passé des faits qui méritent la réprobation universelle.

» A Mondoubleau, qui n'a été ni bombardée ni incendiée, comme on l'a prétendu, M. Doré, ancien maire, fut leur victime. Déjà d'un certain âge, ce malheureux homme, voyant envahir sa maison, située en avant du bourg, s'enfuyait lorsqu'il fut rejoint par eux. Pris pour un franc-tireur, il fit valoir vainement son âge et une maladie de cœur qui ne lui permettait pas de marcher. Il fut traité de comédien, attaché par une corde à la queue d'un cheval, et comme, il n'allait pas assez vite, il fut atteint d'un coup de pistolet à l'épaule droite et ensuite achevé à coups de sabre.

» Le vendredi, une réquisition de 20,000 francs fut imposée à cette commune de 16,000 habitants.

» A Sargé, où le maire fut aussi menacé de mort, un honnête citoyen, M. Préjen, qui portait une grande barbe, pris pour un franc-tireur, fut blessé dans sa chambre, traîné dehors et achevé dans la rue. M. Halric, marchand de vins, fut tué chez le médecin; M. Deshaies, blessé dans la cour d'un ami, est mort des suites de sa blessure.

» Sur la même commune, M. Rallon, garde national mobilisé de Savigny, attaché d'abord, fut tué ensuite. Enfin M. Chauvin, notaire de Sargé, eut le même sort.

» A Epinay, trente-neuf jeunes gens, au nombre desquels se trouvait le fils du président de la commission municipale de Mondoubleau, faits prisonniers, reçurent cent coups de bâton le dimanche matin 27, au moment du départ de l'ennemi, encore avait-on senti leurs mains et leurs figures pour s'assurer qu'ils n'avaient pas fait usage d'armes.

» A Savigny, les Prussiens arrivèrent le vendredi 25, à midi et demi, et furent obligés de repartir précipitamment le lendemain. Le général, descendu chez le maire, où il s'installa de force, le remercia de son hospitalité en lui enlevant un cheval de prix; la cave du juge de paix fut dévalisée; on prit à l'instituteur des bas, des chaussettes, un pantalon, un habit, quatre gilets, plus de vingt chemises et 30 fr. d'argent.

» Il est impossible de relater dans ce rapport, monsieur le préfet, tous les actes commis par les Prussiens dans les communes du département où ils ont passé.

» Partout des quantités de vêtements, des couvertures et des objets de tous genres ont disparu.

» On ne saurait aussi énumérer les réquisitions de voitures, de fourrages, d'avoine, de bétail, de chevaux et de volailles qui ont été faites.

» Ce que je dois vous dire, c'est que je me suis assuré par moi-même de la vérité des faits

que j'avance.

« Je n'en doute pas, tous ces actes, joints à ceux qui sont déjà connus, feront porter au ban de la civilisation un peuple qui pratique avec autant d'impudence le pillage, le vol et l'assassinat. »

LES PRUSSIENS DEVANT BLOIS.

Une personne, qui a quitté Blois dans la matinée de mardi, nous adresse le récit des faits dont cette ville a été le théâtre les jours précédents :

Après avoir été trois fois menacée, après avoir été tête de ligne trois fois, la ville de Blois est aux mains de l'ennemi ; voici les détails que nous avons pu recueillir sur l'occupation de cette ville : c'est un épisode émouvant à joindre à cet immense drame dont notre pays est depuis quatre mois le théâtre.

Le 9 décembre au soir, la funeste surprise de Chambord mettait Blois à découvert sur la rive gauche de la Loire : les récits des militaires échappés à ce désastre remplissaient la ville de terreur ; on s'attendait à une occupation imminente.

Entre six et dix heures du soir la ville se couvre de troupes, des pièces de canon stationnent au haut de l'escalier qui termine la rue Denis-Papin, ainsi qu'à l'Évêché ; au premier signal elles doivent être mises en position. A la vue des préparatifs d'une lutte dont la ville doit être la victime, des citoyens se réunissent pour aller trouver le préfet et le conjurer de ne pas exposer à la légère la vie et les intérêts de 20,000 habitants ; que l'on se batte hors de la ville, et les gardes nationaux sont prêts à se défendre avec courage quand ils sauront que leur résistance ne met pas en danger leurs femmes et leurs enfants. Le préfet répond que les chefs militaires aviseront pour le mieux et que le pont ne sera coupé qu'à la dernière extrémité.

Le lendemain, à six heures et demie du matin, un ébranlement semblable à celui que causerait un tremblement de terre avertit les habitants que le sacrifice de leur pont est consommé. C'était aussi le sacrifice de la ville, car cet acte annonçait une lutte acharnée. Il s'agissait d'empêcher l'ennemi de prendre à revers l'armée de Chanzy qui, depuis plusieurs jours, sur la rive droite, résistait héroïquement et avec succès.

Vers midi, la fusillade, que l'on entendait la veille dans la direction de Beaugency, se rapproche, mais elle vient de la rive gauche ; bientôt on peut distinguer la fumée des obus, et, vers trois heures, les cavaliers prussiens sont signalés sur le quai de la Chaîne. Des francs-tireurs, des militaires et des gardes nationaux, embusqués derrière les parapets, tirent sur ces éclaireurs et en descendent plusieurs. La position était singulière ; on engageait la lutte sans avoir les moyens de la soutenir, les militaires répandus dans la ville n'étant plus qu'en fort petit nombre.

Alors, un avis de la municipalité avertit les habitants que, la résistance étant jugée impossible, les gardes nationaux doivent porter leurs armes à la gare, afin de les soustraire à l'ennemi. Une heure après, un train partait pour Tours emportant les fusils et le reste du matériel de la gare ; mais à peine avait-il fait quelques centaines de mètres, essuyant une grêle de balles envoyées du val par l'ennemi, que le commandant arrive pour reprendre les armes.

Sur l'injonction du ministre de la guerre, la résistance à outrance était décidée ; le sacrifice de la ville est nécessaire au salut de la France : des forces suffisantes doivent être envoyées.

Cependant le bruit du canon s'était mêlé à celui de la fusillade ; un boulet tue deux mobiles à la Patte-d'Oie, un autre tombe sur la maison d'un prêtre, un autre pénètre dans la cuisine d'une maison place Saint-Louis, sans que la domestique, fort effrayée, soit atteinte.

Un courageux citoyen bien connu de la démocratie, M. Amédée Contant, est frappé mortellement quand, après avoir inutilement essayé de parlementer, il répondait à l'ennemi avec son fusil de chasse ; des femmes, dit-on, sont atteintes, un vieillard meurt de saisissement sans être blessé.

Mais les usages de la guerre défendaient un bombardement préalable : des négociations s'engagent, les conditions de l'ennemi seraient 4 millions de contributions et le passage, ou le bombardement dans une demi-heure. Malgré toutes ses horreurs, la lutte est acceptée.

Femmes, enfants, vieillards, se sauvent vers la forêt, d'autres se retirent dans les caves ou se hâtent d'y cacher leurs objets les plus précieux. La nuit se passe ainsi, sans que la menace de l'ennemi soit exécutée, quoiqu'il eût refusé d'écouter les paroles de paix apportées par le vénérable évêque, qui voulait éviter aux siens l'incendie et la mort. Le matin, dimanche, de nouvelles négociations sont entamées sans plus de résultats ; l'ennemi déclare toutefois ne vouloir pas tirer le premier ; les Français, comme à Fontenoy, répondent qu'on attendra ses coups.

L'ennemi, dont l'humeur n'est pas chevatesque d'ordinaire, n'avait évidemment pas de munitions ; dès qu'elles seraient arrivées, on pouvait présumer avec grande probabilité qu'il commencerait le feu. Aussi la nuit s'écoula sans sommeil pour l'habitant qu'une telle épée de Damoclès suspendue à son chevet empêchait de dormir.

Le lendemain matin, on remarque qu'une partie des troupes ennemies s'est retirée, et la confiance renaît dans tous les cœurs. Mais, vers midi, les troupes quittent la ville ; d'autres arrivent par la route de Paris, annonçant que l'armée de la Loire se retire devant des forces supérieures. Dès lors, la ville étant découverte, on devait attendre l'arrivée prochaine de l'ennemi.

Un grand nombre des hommes valides restés dans Blois pour la défendre s'enfuient pour éviter la captivité et les travaux imposés par

l'ennemi, suivant la rumeur publique, aux hommes en état de porter les armes.

On regrette alors la résistance avec ses dangers, en face de la honte de l'occupation étrangère. Durant ces jours d'alarmes, l'exemple de Châteaudun animait les cœurs généreux, cette ville héroïque avait écrit de son sang une belle page dans l'histoire du pays, Blois croyait en avoir le verso.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La cour martiale a tenu son audience hier dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, et a condamné à mort les deux paysans de Seine-et-Oise arrêtés auprès de Langeais, qui fournissaient des bestiaux aux Prussiens.

L'exécution a eu lieu aujourd'hui dimanche.

Un nouveau convoi de blessés est attendu dans notre ville. Ils seront amenés par les bateaux du Blanzay réquisitionnés pour ce service.

Le matériel du chemin de fer est toujours consacré au transport des troupes et du matériel de guerre.

Un officier supérieur de l'armée prussienne, fait prisonnier dans une des dernières rencontres ; a fait route en chemin de fer avec un officier français bien connu dans notre ville.

Le Prussien, de bonne éducation, instruit, et qui occupe dans son pays une position élevée, s'est longuement entretenu avec son compagnon de voyage. Interrogé par ce dernier sur les prétentions de nos ennemis et sur le pays qu'ils devaient encore parcourir, l'officier prussien a répondu : « On nous avait promis de nous mener à Tours, mais on recule ; les chefs supérieurs trouvent cette localité déjà bien éloignée du centre des opérations, et il est probable qu'on ne s'y risquera pas. Quant au pays au-delà, on ne nous l'a jamais promis ; au contraire : Tours a toujours été le point extrême que nous devons visiter. »

Nous tenons ce renseignement de la source la plus certaine et nous ne mettons nullement en doute que cet entretien n'ait eu lieu.

ACCIDENT SUR LE CHEMIN DE FER D'ANGERS A CHOLET.

Un horrible accident, qui vient ajouter encore aux deuils de la guerre, a eu lieu, sur le chemin de fer d'Angers à Cholet, à la gare de Chalennes, dans la nuit de jeudi à vendredi.

Entre 1 h. et 2 h. du matin, après le passage de la gare de Chalennes, en avant du pont, le train qui portait une partie du 5^e bataillon des Mobiles de l'Ain, a été atteint par un autre train marchant à une vitesse supérieure. Dans celui-ci se trouvait l'autre partie du même bataillon.

La locomotive du second train est venue s'arrêter dans le wagon d'officiers, à l'arrière du premier. Sur sept officiers, qui se trouvaient dans le wagon, six ont été blessés ou contusionnés.

Deux wagons ont été précipités en bas du remblai, qui domine en cet endroit la vallée de plus de 20 mètres.

On prétend, mais c'est un bruit qui demande vérification, que les lanternes à l'arrière du premier train, étaient peu ou point allumées.

Des secours ont été immédiatement demandés à Angers, pendant que s'organisait le sauvetage sur le lieu même de l'accident. M. Guichard, médecin de la compagnie, et trois de ses confrères d'Angers, MM. Laurent, Legludic et Tesson, arrivèrent peu après, et l'on put se rendre compte de l'étendue du désastre.

On compte huit morts et trente-deux blessés, dont quatre ont des fractures plus ou moins graves. La cantinière du bataillon est au nombre des blessés.

Tous ces pauvres jeunes gens ont été ramenés à Angers, où on les a distribués dans diverses ambulances.

Un décret inséré au *Moniteur* transfère à Pau la section de la Cour de cassation en ce moment réunie à Poitiers.

GARDE NATIONALE SÉDENTAIRE.

Les gardes nationaux de 40 à 60 ans, qui veulent faire partie de la compagnie sédentaire d'artillerie, sont invités à se présenter chez M. Picherit-Château, chargé par la municipalité, ou chez M. Le Blaye, maréchal-des-logis-chef de cette compagnie.

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

NOTE.

M. le Préfet de Maine-et-Loire invite les contribuables qui n'ont pas encore acquitté le montant de leurs impositions de 1870, à se présenter, dans le plus bref délai possible, à la caisse du percepteur. Il compte sur le bon vouloir de tous et il espère que, dans les circonstances actuelles, personne ne voudra se mettre dans le cas d'être poursuivi.

Cabinet de M. GUÉRIN, agent d'affaires, à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, n° 43.

AVIS.

Les personnes qui auraient des réclamations à faire à M. Mercier, ancien huissier à Saumur, sont invitées à remettre immédiatement le compte des sommes qui peuvent leur être dues à M. Guérin, agent d'affaires à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, n° 43, chargé de l'administration judiciaire des affaires d'étude et personnelles dudit sieur Mercier.

Pour chronique locale : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

A VENDRE LA COUPE

DE MARSOLLEAU

Située sur la commune de Saint-Florent.

S'adresser à M. HÉMON, marchand de bois à Distré. (384)

A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,

Près Saumur. (181)

On demande une apprentie pour les modes et la lingerie.

S'adresser au bureau du Journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

USINE A GAZ DE SAUMUR.

VENTE

DE

COKE ET CHARBONS.

Le Directeur de l'Usine à gaz de Saumur a l'honneur de prévenir le public, qu'à partir du 1^{er} janvier 1871, des arrangements sont pris pour la vente du coke en détail, soit à l'usine à gaz, soit à domicile.

Pour propager l'emploi de ce combustible et rendre son usage plus économique et agréable, l'Usine tiendra, à la disposition des abonnés, des foyers faits sur les modèles de la compagnie parisienne, ainsi que des ouvriers pour les fixer dans les cheminées ordinaires.

Ce mode de chauffage est le plus économique, attendu qu'il ne dépasse pas 25 à 30 centimes par jour, pour un feu, et pour obtenir une chaleur très agréable et sans odeur.

Il espère, par l'exactitude du service, l'excellente qualité du coke et l'extrême bon marché de ce combustible, reconquérir sa nombreuse clientèle d'autrefois.

L'on traitera, pour des quantités importantes, à des conditions très-avantageuses, de manière à laisser aux marchands qui désirent revendre,

un bénéfice raisonnable sur la vente, soit dans la ville, soit dans les environs.

On trouvera également à l'Usine à gaz, en gros et en détail, toute espèce de charbons de terre, 1^{re} qualité, garanties de provenance anglaise.

Charbons pour forge, sans mélange de qualités inférieures.

Antracites pour fours à chaux.

Charbons pour vapeur.

Charbons pour usages domestiques.

S'adresser directement, pour tous renseignements, à l'Usine à gaz.

CHARBONS DE TERRE

Anglais et Français.

COKE ET CHARBON DE BOIS.

La Compagnie des Mines de Blanzay a l'honneur d'informer ses clients, qu'elle continuera à vendre du coke comme par le passé, quoiqu'elle ne renouvellera pas le traité qu'elle a avec l'Usine à Gaz de Saumur.

On trouvera également dans son magasin, quai Saint-Nicolas, des charbons de terre français et anglais de toutes qualités, ainsi que des charbons de bois.

Pour les renseignements et commandes, s'adresser à M. Paul JEUNETTE, représentant de la susdite Compagnie. (364)

Saumur, P. GODET, imprimeur.